

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN DEUX LOTS et au plus offrant et dernier enchérisseur

LOT 1 DE LA VENTE (lots 20-19-8 et 9)

UN APPARTEMENT AU 1^{ER} ETAGE ET UN DEBARRAS

ET DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

LOT 2 DE LA VENTE (lots 21-10 et 11)

UN APPARTEMENT DANS LES COMBLES

AVEC DEUX EMPLACEMENTS DE STATIONNEMENT

**SIS A VALSERHONE (01200) (ex BELLEGARDE S/VALSERINE),
17, route de Billiat**

SUR LES MISES A PRIX :

LOT 1 DE LA VENTE : 30 000 €

LOT 2 DE LA VENTE : 25 000 €

autre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

ADJUDICATION LE MARDI 2 DÉCEMBRE 2025 à 14 HEURES

A l'audience du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de BOURG EN BRESSE (01),
Palais de Justice, 32, avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE

Cette vente est poursuivie à la requête du **FONDS COMMUN DE TITRISATION ABSUS**, ayant pour société de gestion la **société IQ EQ MANAGEMENT**, SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n° 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 92 avenue de Wagram, et représenté par son entité en charge du recouvrement, la **société MCS TM**, SAS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 982 392 722, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, prise en la personne de son président domicilié en cette qualité audit siège. Venant aux droits du **FONDS COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCES IV** ayant pour société de gestion, la société **IQ EQ MANAGEMENT** (anciennement dénommée **EQUITIS GESTION**), et ayant la société M.C.S. ET ASSOCIES comme entité en charge du recouvrement, en vertu d'un bordereau de cession de créances conforme aux dispositions du Code monétaire et financier en date du 21 décembre 2023. **Venant lui-même aux droits de la Banque Populaire des Alpes**, SA immatriculée au RCS de LYON sous le n° 605 520 071, dont le siège social est situé, 4 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, en vertu d'un bordereau de cession de créances du 22 février 2019 conforme aux dispositions du Code Monétaire et financier. Ayant pour Avocat la **SCP REFFAY & ASSOCIES**, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Dans un ensemble immobilier sis à VALSERHONNE (EX BELLEGARDE SUR VALSERINE) (01200) 17 route de Billiat, soumis au régime de la copropriété, cadastrés Section 018 AI n° 59 (03a63ca) et section 018 AI n° 594 (ex 018 AI n° 58) (01a92ca) :

LOT 1 DE LA VENTE

Lot 20 : Au premier étage, un **appartement d'une superficie totale de 54,20 m² loi Carrez**, DPE catégorie D, comprenant séjour de 21,80 m², cuisine, salle d'eau avec douche, WC, deux chambres, un cagibi. Avec les 171/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 200/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment unique d'habitation, et les 500/1000^{èmes} des charges d'escalier. Appartement actuellement occupé.

Lot 19 : Au premier étage un **débarras**. Avec les 3/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 3/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment unique d'habitation, et les 125/1000^{èmes} des charges d'escalier.

Lot 8 : Un **emplacement de stationnement**, avec les 6/1000^{èmes} de

la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot 9 : Un **emplacement de stationnement**, avec les 6/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT 2 DE LA VENTE

Lot 21: Dans les combles, un **appartement d'une superficie loi Carrez de 26,85 m² et 28,70 m² hors loi Carrez**, DPE catégorie F, comprenant : une pièce principale (cuisine/séjour) d'une superficie Loi Carrez de 15,11 m² et 12,95 m² hors loi Carrez, une salle d'eau/WC, deux chambres et un balcon. Avec les 142/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 165/1000^{èmes} des parties communes spéciales au bâtiment unique d'habitation et les 375/1000^{èmes} des charges d'escalier. Appartement actuellement occupé.

Lot 10 : Un **emplacement de stationnement**, avec les 6/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot 11 : Un **emplacement de stationnement**, avec les 6/1000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Visite des lieux par la SELARL BROUSSAS-ALEXANDRE, commissaires de justice associés à GEX (Ain),
le Jeudi 20 NOVEMBRE 2025 de 11 heures à 12 heures.

Une consignation pour enchérir est obligatoire (pour chaque lot de vente) par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE-ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. (Consignation minimum de 3.000 €). On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 23/00033) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères ainsi que sur les sites www.encheres-publiques.com et www.avoventes.fr